



Chères Consœurs, chers confrères,

**Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, votre URPS a été saisi par l'Agence Régionale de Santé PACA pour mettre à disposition le tableau de garde de l'ARBAM pour organiser la prise en charge des patients à domicile** (seule possibilité actuelle de prendre en charge les patients dont les soins ne peuvent pas être reportés).

Sur sollicitation des établissements ou des personnels médicaux et afin de maintenir à domicile les patients fragiles ou nécessitant des soins ne pouvant pas attendre plusieurs semaines, la solution d'utiliser le tableau de garde de L'ARBAM PACA CORSE pour servir **de plateforme de géolocalisation** pour pouvoir trouver, 7 jours sur 7 un masseur kinésithérapeute en capacité d'intervenir à domicile, a été retenue.

**Vous pouvez, sur le principe du volontariat, vous inscrire sur cette plateforme opérationnelle, en signalant votre engagement par mail à l'adresse suivante :**

[arbam@orange.fr](mailto:arbam@orange.fr)

**Merci de Mentionner dans votre mail permettant votre inscription :**

- NOM
- PRÉNOM
- NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (Portable si possible)
- ADRESSE COMPLÈTE DE CONFINEMENT (département)

Vous pouvez également faire part dans ce mail :

- de vos formations/D.U

- d'une expérience hospitalière dans un service de réanimation.

L'ARS PACA et les organismes de tutelles nous sollicitent afin d'éviter l'hospitalisation de patients fragiles ou en besoins importants, dans un environnement où chaque lit doit rester disponible pour accueillir les patients porteurs du Covid-19 dont l'état de santé serait préoccupant.

**Nous insistons sur le fait que vos soins ne pourront se faire, uniquement si tout le matériel nécessaire à l'application des normes d'hygiène en vigueur pendant cette pandémie, (masques en particulier) est mis à votre disposition.**

Nous vous recommandons, en cas de prise en charge d'un patient infecté ou suspecté d'infection, le port d'une sur-blouse et d'une charlotte (qui restent au domicile du patient), de lunettes de protection ainsi que le port d'un masque FFP2 (indispensables) vous concernant et d'un masque chirurgical pour le patient.

Avant la prise en charge demandez au patient de se laver les mains.

Chères consœurs et chers confrères, moi même, le Bureau, et l'ensemble des élus de l'URPS MKL PACA, vous adressons l'expression de notre sincère gratitude pour votre engagement ainsi que pour l'élan de solidarité dont vous saurez faire part en ces temps tourmentés.

Confraternellement

Julien Autheman  
Président URPS MKL PACA